

La transition et les impasses

Gaz de houille, nucléaire... La restitution des débats sur la transition énergétique, hier à Metz, a soigneusement évité les sujets qui fâchent.

S'expliquer sur une mutation majeure, comme une chrysalide compliquée. Ouvrant le débat – de clôture – de la conférence régionale sur la transition énergétique, Daniel Béguin pose l'enjeu : « Réduire d'un facteur quatre notre consommation d'énergie d'ici 2050. » S'en tenant, pour l'heure, à l'horizon 2020, le vice-président (EELV) de la Région évoque « ces 4 millions de foyers pour lesquels le reste à vivre en fin de mois s'élève à 200 € ». La sobriété énergétique n'aurait donc pas pour seule vertu de combattre le réchauffement climatique. Tel est l'un des constats exposés, hier à Metz, lors de la restitution de quatre mois d'ateliers. Réflexions qui alimenteront un débat parlementaire, d'ores et déjà reporté... au printemps prochain ! « Au risque de la démobilitation », grince Béguin.

Parmi les priorités retenues, Chantal Castelnot, secrétaire générale aux affaires régionales à la préfecture de Lorraine, et Jean-Pierre Masseret, président de Région, pointent les 218 000 logements, « véritables passoires énergétiques » du parc lorrain. L'Ademe propose un guichet unique afin d'orienter les particuliers sur les dispositifs financiers pour conduire les travaux. En matière de rénovation thermique, Masseret identifie « un chantier de 8 à 10 Mds € d'investissements pour les entreprises du bâtiment ».

Nourri par 1 500 contributeurs, le débat laisse beaucoup de thèmes en suspens. Ignorant l'atome civil, de Cattenom à Bure, il a aussi éludé l'extraction des gaz de schiste et de houille. Au risque de se fâcher avec leurs partenaires de la majorité régionale, les élus écologistes promettent de monter au créneau. Ils poseront, lors de la séance plénière des 26 et 27 juin, la question de la longévité de Cattenom : « La réduction du parc nucléaire, d'ici 2030, prévoit-elle la fermeture de la centrale ? », insiste Daniel Béguin, en marge des débats. L'extraction du gaz de couche de charbon pourrait constituer la seconde pomme de discorde avec l'exécutif. « On veut en savoir davantage sur les techniques d'extraction et l'impact sur l'eau. »

S'inscrire dans le réel

Si le puits d'exploration à Folschviller semble avoir donné des résultats probants, l'impossibilité pour la Lorraine de tirer un avantage de prix à la consommation douche l'enthousiasme. « Dans ces conditions, et dès lors que l'enjeu économique se limite à 800 emplois pour l'extraction, le conseil régional doit-il investir aux côtés de l'industriel [European Gas limited] ? », s'interroge Béguin. La Région serait disposée à mettre 10 M€ sur la table. « Il faut s'inscrire dans le réel », justifie indirectement Jean-Pierre Masseret. S'il n'a guère goûté,



Daniel Béguin. Photo Maury GOLINI

hier, l'interpellation dans l'hémicycle d'un représentant de la fronde grandissante anti-éolienne (Béguin qualifie d'« erreur manifeste » l'accord du préfet du Haut-Rhin au projet du col du Bonhomme, lire RL d'hier), le patron de la Région pourrait autrement s'agacer de la défiance d'une partie de sa majorité. « Sur Cattenom et l'enfouissement, je tiendrai mes positions dans l'intérêt général », gronde-t-il. Les uns et les autres promettent tout de même de s'entendre sur la constitution d'une société d'économie mixte pour porter le chantier de la transition énergétique. Reste à mobiliser 20 à 40 M€.

Textes : Xavier BROUET.

« Un certain consensus »

Nathalie Colin-Oesterlé, conseillère régionale (Nouveau Centre), considère que les conclusions du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur « les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels », relancent le débat autour de l'exploitation des gaz d'argilite (gaz de schiste) et du gaz de couche de charbon.

Le gaz de couche pourrait « créer, en Lorraine, 300 à 400 emplois directs et 600 à 800 emplois indirects, sans compter les emplois induits, à terme, par l'implantation d'industries consomma-

trices de gaz à proximité ». Sur ce dossier, l'élue se « réjouit de voir qu'un certain consensus politique existe » sur la base d'une exploitation sans recours à la fracturation hydraulique. Avec une trentaine de centres, la production de gaz pourrait atteindre en moyenne 12 millions de m³ par jour. Pour le gaz de schiste, « la Lorraine ne doit s'interdire ni d'évaluer les ressources du sous-sol ni d'accompagner la recherche, afin de tester des techniques alternatives à la fracturation hydraulique ». Et de conclure : « J'attends du président du conseil régional qu'il soutienne ce "potentiel" dans le cadre du contrat particulier État Région 2014-2016 en cours d'élaboration. »